



La CGT du Conseil Départemental de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85000 La Roche Sur Yon

M le Président du Conseil départemental de la Vendée
Conseil départemental de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85923 La Roche Sur Yon CEDEX 9

Le 18 mai 2026, à La Roche Sur Yon

Lettre ouverte, remise en main propre

OBJET : préavis de grève le 29 mai 2026 et annonce d'un rassemblement devant les grilles du Conseil Départemental des Assistants Familiaux du Conseil Départemental de la Vendée pour 10h.

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Vendée

Nous y sommes ! **Nous vous annonçons un rassemblement d'Assistants Familiaux, le vendredi 29 mai 2026 pour 10h devant les grilles du conseil Départemental de la Vendée** (la demande a été déposée en préfecture) et renforcé d'un nouveau préavis de grève (malgré celui déposé en début de mois). Si c'est une action audacieuse, entreprenante, courageuse de la part des AF, elle est surtout portée par une réalité, une nécessité, face à l'absence d'actions de la collectivité sur les indemnités kilométriques : 0,18€/km.

Dans le contexte de crise pétrolière, la situation économique des Assistants Familiaux (qui était déjà difficile) se dégrade très fortement et devient budgétairement, économiquement, impossible, intenable. Vous ne pouvez l'ignorer, car la criticité de la situation avait été exposé et dénoncé dans les précédents préavis de la CGT CD85.

Pour mémoire, des indemnités kilométriques du Conseil Départemental de la Vendée sont actuellement à **18cts/km**, pour les 50 premiers kilomètres. **La collectivité, en pleine crise, a porté cette indemnité à 100 kilomètres**, rajoutant de la tragédie au drame. Au mieux, c'est de la provocation.

Pour mémoire, beaucoup d'AF ont des voitures diesel (et parfois de grosses voitures) pour emmener les jeunes, répondre aux sollicitations du service (dont les AF ne peuvent se soustraire). Les AF sont généralement des « gros rouleurs ». Aussi, **il ne faut pas que le véhicule dépasse les 8L/100km pour que l'indemnité rembourse seulement le carburant**. À noter que **cette indemnité doit aussi supporter toutes les autres charges du véhicule** : son amortissement, les réparations, l'entretien, l'assurance... Vous comprenez alors le problème. À noter, que la situation était préalablement déjà tendue ; puis la hausse des charges brutales ; toujours, la crise s'éternise ; enfin les perspectives ne sont pas bonnes et, par conséquent, inquiétantes. **En la matière, les AF supportent actuellement seuls, l'effort.**

Les assistants familiaux, dans les réunions, les instances, ont déjà soulevé la problématique. **Les AF n'ont eu (vous le savez) que mépris, voir moqueries** de la part du

service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE): « Si votre voiture vous coûte plus de 18 cts/km, vous n'avez qu'à changer de voiture » (mars 2025). Nombreux AF ont été choqués (mais pas surpris) par cette gestion par l'efficacité et la résilience (« y'a qu'à » ; « faut qu'vous »...). Des mesures auraient pu être prises (pourtant promises depuis longtemps), comme la rationalisation de déplacements. À noter, que le nouveau logiciel a cette faculté de faire disparaître des kilomètres. Inutile de revenir sur « la banque AF » : qui fait l'avance des frais ? Beaucoup d'AF se demandent, malheureusement, comme indiqué à vos directeurs, s'il y a parfois du monde dans la « timonerie » alors que « le bateau prend l'eau ».

Maintenant, après avoir « parlé avec le cœur », puisque « les grandes personnes aiment **les chiffres** » (référence au Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry dont vous faites souvent référence) : en 6 ans, le prix des voitures a pris 40% ; l'assurance automobile a pris autour de 5% pour 2026, et encore 5% en 2025, toujours 5,5% en 2024 ; le coût des réparations a pris 30% entre 2021 et 2025 ... **De combien a augmenté l'indemnité kilométrique ?**

Une centaine d'Assistants Familiaux du conseil Départemental de la Vendée, malgré les difficultés, ont eu le courage de signer la pétition en ligne CGT CD85 pour la revalorisation des frais kilométriques. À noter que les AF bénéficient de nombreux soutiens (indignés de la situation), car les problèmes de carburant est un sujet sensible. Les AF ne roulent pas pour leurs caprices, mais pour des enfants, c'est-à-dire l'avenir.

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Vendée, que comptez-vous faire concrètement, demain, pour résoudre cette situation ? La stratégie des boucs émissaires est inaudible.

Sans réponse concrète, la CGT du Conseil départemental de la Vendée prend ses responsabilités en déposant **un préavis le vendredi 29, mai 2026, de 0h à 24h, et vous informe d'un rassemblement devant les grilles du Conseil Départemental de la Vendée à partir de 10h.**

Notre collectivité nous l'aimons et la défendons. Dans l'attente de réponses à nos sollicitations, nous vous adressons, Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vendée, nos sincères salutations.

Pour la CGT CD85